

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : INF-2017-009
Direction des infrastructures
Service
Objet : Approbation du PTI 2017-2018-et 2019 Amendé (1) de la Société de transport de Lévis
Date : 24 février 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)
Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 Amendé (1):

La Société de transport de Lévis présente un programme triennal d'immobilisations Amendé (1) sur trois (3) ans de 43 446 000 \$, soit le même que le PTI 2017-2018-2019 approuvé par le conseil de la Ville le 12 décembre 2016 (résolution CV-2016-20-62).

Le PTI Amendé (1) résulte d'un réaménagement des sommes :

- par le retrait de 600 000 \$ à même l'enveloppe budgétaire de 12,2M\$ dédiée à l'acquisition d'autobus standards;
- pour le réaffecter à un projet d'acquisition et d'implantation d'un système intégré de planification et d'exploitation pour les opérations du transport adapté

Il n'y a donc aucun impact sur la quote-part prévue au budget de la Ville de Lévis.

Prendre note que ce projet est admissible à une subvention (85% ou 90% selon le programme d'aide financière retenu (SOFIL ou FITC).

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION
FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
---------------	---------	------	------	------

N/A

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires PTI: N/A oui non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

	2017	2018	2019
Numéro du projet PTI :			
Montants			

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage :

Signature du responsable
d'activité budgétaire

Date : 10/03/2017

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Frank Savoie, conseiller en finances	24 /02 / 2017	Impact sur la quote-part de la Ville
Gaétan Ratté, CPA, CGA, Chef d'équipe, Conseiller en finances	10 /03/ 2017	À titre informatif

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville :

- d'approuver le programme triennal d'immobilisations Amendé (1) pour les années 2017-2018-2019 de la Société de transport de Lévis, tel qu'adopté le 14 février par sa résolution 2017-023 jointe en annexe 3.

Liste des pièces jointes :

- Annexe 1 - Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 Amendé (1)
- Annexe 2 – Fiche de présentation du projet PTI de la STL
- Annexe 3 – Résolution 2017-023 de la Société de transport de Lévis

Préparé par : Johanne Poisson		Titre d'emploi : Adjointe administrative	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction :		Date : 10/03/2017	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la
Direction générale :

Date : 17,03,13

No fiche	Code MTQ	No réel	Centre d'imputation	Dépenses en immobilisations					Financement					
				Coût total du projet	Dépenses années antérieures	Dépenses prévues (en milliers de dollars) (incluant taxes nettes)			Dépenses années subséquentes	Subv. NERN 90%	Subvention MTQ			Part ST/Levis Emprunt
						2017	2018	2019			PAGTGP 75%	SOPIL 85,00%	FVFC 90,00%	
			Agrandissement du garage du Centre d'opération sur la rue St-Omer	1 500 \$	- \$	1 300 \$	200 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 350 \$	150 \$	
			Lignes de vie dans le garage	30 \$	- \$	30 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	26 \$	5 \$	
			Réfection du pavage du stationnement (et portion agrandissement 2016)	50 \$	- \$	50 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	43 \$	8 \$	
			Réfection de la toiture, phase II	156 \$	- \$	156 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	133 \$	23 \$	
	Régl.123		Système d'alarme	25 \$	- \$	25 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	21 \$	4 \$	
			Remplacement de lumières incandescentes par des lumières au LED	70 \$	- \$	70 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	70 \$	0 \$	
			Bornes de recharge électrique	26 \$	- \$	26 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	26 \$	0 \$	
			Construction d'un Centre de services au Terminus Legueux	17 000 \$	- \$	1 320 \$	330 \$	15 350 \$	17 000 \$	- \$	13 \$	12 760 \$	4 250 \$	
			Amélioration des zones d'attente											
164100217	Régl.123		Acquisition et installation d'autobus 2013-2017	480 \$	410 \$	70 \$	- \$	- \$	70 \$	- \$	- \$	53 \$	18 \$	
			Acquisition et installation d'autobus 2017-2019	387 \$	- \$	115 \$	136 \$	136 \$	387 \$	- \$	- \$	290 \$	97 \$	
			Stationnement incitatif											
			Achat de terrain et aménagement PRB (Gill-Truck)	8 300 \$	- \$	7 150 \$	1 150 \$	- \$	8 300 \$	- \$	- \$	6 225 \$	2 075 \$	
			Achat et aménagement d'autres stationnements incitatifs	1 050 \$	- \$	825 \$	825 \$	- \$	1 050 \$	- \$	- \$	788 \$	263 \$	
			Sous-total infrastructures	29 974 \$	410 \$	10 186 \$	2 497 \$	16 011 \$	28 664 \$	- \$	13 \$	26 105 \$	222 \$	1 950 \$
			Autobus											
			Autobus standards (40 pieds) hybrides/midibus	11 600 \$	- \$	2 900 \$	8 100 \$	2 600 \$	11 600 \$	- \$	- \$	720 \$	1 860 \$	6 222 \$
			VÉHICULES DE SERVICE											
			Véhicule pour le service de l'entretien	58 \$	- \$	58 \$	- \$	- \$	58 \$	- \$	- \$	44 \$	15 \$	
			Sous-total véhicules	11 658 \$	- \$	2 958 \$	8 100 \$	2 600 \$	11 658 \$	- \$	- \$	764 \$	1 875 \$	
			Divers projets											
154060191	Régl.103		SAENV-SIPE financé par PAGTGP	3 345 \$	3 245 \$	100 \$	- \$	- \$	100 \$	- \$	- \$	76 \$	25 \$	
154061895	Régl.103		SIPE financé par SOPIL en partie	830 \$	830 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
164150221	Régl.103		Syst. d'aide à la planif. - modules Crew et Vehicule	114 \$	84 \$	50 \$	- \$	- \$	50 \$	- \$	- \$	43 \$	8 \$	
	Régl.103		Syst. d'aide à la planif. - module Crew-Opt	80 \$	- \$	80 \$	- \$	- \$	80 \$	- \$	- \$	60 \$	20 \$	
	Régl.103		SAENV-Compteurs de passagers	310 \$	- \$	310 \$	- \$	- \$	310 \$	- \$	- \$	264 \$	47 \$	
	Régl.103		SAENV-Application mobile en temps réel	100 \$	- \$	50 \$	50 \$	- \$	100 \$	- \$	- \$	75 \$	25 \$	
	Régl.103		SAENV-Ecrans d'affichage dans les autobus	100 \$	- \$	100 \$	- \$	- \$	100 \$	- \$	- \$	75 \$	25 \$	
	Régl.103		SAENV-Caméras dans les autobus	200 \$	- \$	100 \$	100 \$	- \$	200 \$	- \$	- \$	150 \$	50 \$	
	Régl.103		Syst.intégré de plan., et exploit. - transport adapté	600 \$	- \$	600 \$	- \$	- \$	600 \$	- \$	- \$	510 \$	90 \$	
164140025	Régl.104		Projet Opus en ligne	70 \$	- \$	70 \$	- \$	- \$	70 \$	- \$	- \$	60 \$	11 \$	
	Régl.104		Application cellulaire Opus	150 \$	- \$	150 \$	- \$	- \$	150 \$	- \$	- \$	113 \$	38 \$	
	Régl.104		Remplacement d'équipements Opus	130 \$	- \$	20 \$	60 \$	50 \$	130 \$	- \$	- \$	80 \$	50 \$	
			Développement d'applications Web	50 \$	- \$	50 \$	- \$	- \$	50 \$	- \$	- \$	40 \$	10 \$	
			Supports à vélos pour autobus	107 \$	- \$	107 \$	- \$	- \$	107 \$	- \$	- \$	80 \$	27 \$	
			Système de communication - radios et licences	60 \$	- \$	60 \$	- \$	- \$	60 \$	- \$	- \$	51 \$	9 \$	
			Équipements et logiciels informatiques	95 \$	- \$	45 \$	40 \$	10 \$	95 \$	- \$	- \$	75 \$	20 \$	
			Boîtes de perception et système de vidange	100 \$	- \$	75 \$	- \$	25 \$	100 \$	- \$	- \$	75 \$	25 \$	
			Système de préemption des feux de circulation	682 \$	- \$	52 \$	630 \$	- \$	682 \$	- \$	- \$	512 \$	171 \$	
			Diverses achats, financées par le fonctionnement (mobiler, équip. divers, etc.)	140 \$	- \$	40 \$	50 \$	50 \$	140 \$	- \$	- \$	110 \$	30 \$	
			Sous-total Divers projets	7 263 \$	4 129 \$	1 677 \$	682 \$	768 \$	3 124 \$	- \$	- \$	1 214 \$	927 \$	
			TOTAL	47 995 \$	4 540 \$	14 733 \$	8 237 \$	49 318 \$	43 446 \$	- \$	13 \$	22 083 \$	3 008 \$	7 872 \$

Source: Immobilisations
 Sous-MTQ: Part ST/Levis
 Total: 27 675 \$ 14 670 \$ 43 446 \$

**EXTRAIT des minutes du procès-verbal de l'assemblée
ordinaire de la Société de transport de Lévis, le mardi
quatorze (14) février deux mille dix-sept**

**Adoption du Programme triennal des immobilisations 2017-
2018-2019 Amendé (1)**

RÉSOLUTION 2017 -023-

CONSIDÉRANT : l'article 132 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (chapitre S-30.1), la Société de transport de Lévis doit produire à chaque année un Programme triennal d'immobilisations;

CONSIDÉRANT : que le Programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019 de la Société de transport de Lévis a été adopté par le Conseil d'administration de la Société, à l'occasion de l'assemblée ordinaire tenue le 27 octobre 2016 (résolution no 2016-151);

CONSIDÉRANT : la nécessité d'actualiser le Programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019 afin d'y inclure le projet d'acquisition et d'implantation d'un système intégré de planification et d'exploitation pour les opérations du transport adapté et de réserver une somme de 600 000 \$ à cette fin;

CONSIDÉRANT : que pour ce faire, il y a lieu de retrancher une somme équivalente (600 000\$) à même l'enveloppe budgétaire de 12,2 M\$ dédiée à l'acquisition d'autobus standards (40 pieds) hybrides / midibus pour la période 2017-2019;

CONSIDÉRANT : que ce projet d'investissement est admissible à une subvention à hauteur de 85% ou 90% selon le programme d'aide financière retenu :

- Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL)
- Fonds pour les infrastructures du transport en commun (FITC)

CONSIDÉRANT : que les coûts d'acquisition et d'implantation de ce système seront assumés à même le règlement d'emprunt no103 adopté le 19 mars

2009 (résolution 2009-030) autorisant un emprunt à long terme de 6,8 M\$;

CONSIDÉRANT : que les modifications ci-haut mentionnées n'auront pas d'impact financier car les projets concernés étaient subventionnés dans le cadre des mêmes programmes d'aide et selon les mêmes taux de subvention;

CONSIDÉRANT : la recommandation de la Directrice des finances;

CONSIDÉRANT : la recommandation de la Direction générale;

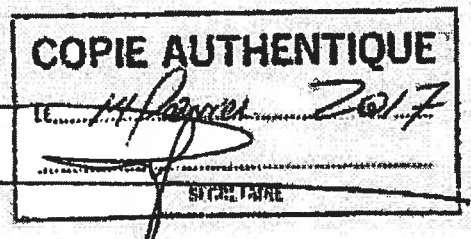
Il est proposé par monsieur Serge Côté
appuyé par monsieur Michel Turner

et résolu unanimement

QUE ce Conseil adopte le Programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019 Amendé (1) de la Société de transport de Lévis au montant de 43 446 000 \$

QUE, conformément à l'article 134 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (chapitre S-30.1), le Programme triennal des immobilisations pour les années 2017-2018-2019 Amendé (1) soit transmis, pour approbation, à la Ville de Lévis, et transmis également au ministre des Transports du Québec.

Adoptée.-





Programme triennal d'immobilisations

Fiche de présentation de projet

Titre du projet				
Système Intégré de planification et d'exploitation – Transport adapté				
Direction /service				
Proximité client et commercialisation – transport adapté				
Axe d'investissement				
Maintien <input type="checkbox"/>		Amélioration <input checked="" type="checkbox"/>		Développement <input checked="" type="checkbox"/>
Description du projet				
<p>Mettre à jour le système d'aide à l'exploitation GIRO pour permettre la gestion des différents processus d'affaires reliés au transport adapté d'une manière qui permette l'interopérabilité des réseaux et une meilleure gestion des services de transport au sein de la Société et qui pourra permettre une interface et une collaboration plus étroite avec le système du STAC à Québec. Le système qui sera mis à jour permettra notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer le processus d'admission et les dossiers clients; • Recevoir les demandes des usagers du transport adapté, incluant les demandes de réservations par internet; • Programmer les déplacements et optimiser les parcours ; • Gérer les opérations de répartition et les communications avec les fournisseurs de minibus et de taxis en temps réel ; • Contrôler le niveau de productivité et d'efficience des opérations; • Permettre l'interopérabilité avec le système du transport régulier et le système du STAC. 				
Budget estimé (taxes nettes incluses)			600 000 \$	
Le budget comprend les licences, le matériel informatique, les frais reliés à l'intégration des systèmes, à la formation et à la gestion du changement ainsi que les frais de main d'œuvre nécessaires à la transition entre la solution actuelle et la nouvelle solution.				
Années précédentes	Année 1	Année 2	Année 3	Années subséquentes
0 \$	600 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Admissible à une subvention				
PAGTCP <input type="checkbox"/>		SOFIL <input checked="" type="checkbox"/>		Autre (expliquez) <input checked="" type="checkbox"/>
Éligible au programme fédéral FITC, si réalisé entièrement avant le 31 mars 2018.				
Type de financement				
Comptant <input type="checkbox"/>			Service de dette <input checked="" type="checkbox"/>	
Règlement d'emprunt				
103				
Orientations stratégiques				
Plan stratégique <input checked="" type="checkbox"/>		Accessibilité universelle <input checked="" type="checkbox"/>		Développement durable <input type="checkbox"/>
La Priorité 5 / Axe 2 : « Accroître l'accessibilité des services de la ST Lévis » prévoit une mise à jour des procédures de gestion et répartition du service de transport adapté par l'acquisition et l'implantation d'un système intégré de planification et d'exploitation				
Préparé par		Claude Boucher		
Date		9 février 2017		